

## DOSSIER DE PRESSE

# Vincennes innove en lançant le 1<sup>er</sup> emprunt citoyen d'envergure en Île-de-France.

Les citoyens ont maintenant le pouvoir de devenir acteur du rayonnement patrimonial de leur cité grâce à un placement financier simple, transparent et rémunéré.

Rendez-vous sur

[Villyz.fr](https://villyz.fr)



ou scannez



# Sommaire

**03**

Communiqué de presse

**04**

Le projet en quelques mots

**05**

Les avantages

**06**

La plateforme de financement Villyz

**07**

Contacts utiles

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## VINCENNES LANCE UNE INITIATIVE INÉDITE : UN FINANCEMENT CITOYEN POUR ENGAGER SES HABITANTS DANS LA VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL DE LEUR CITÉ.

### Un mode de financement impliquant les citoyens dans la vie de leur cité

Vincennes engage une **nouvelle étape d'embellissement de son exceptionnel patrimoine** : la restauration de plusieurs œuvres d'art présentes dans l'Hôtel de ville, notamment les deux toiles monumentales qui ornent les galeries du péristyle au 2<sup>e</sup> étage.

Dans le cadre de ce projet, **la Ville innove en ouvrant le financement au grand public** grâce à un instrument pionnier : l'emprunt citoyen. L'enjeu de cette 1<sup>ère</sup> expérience ? **Renforcer l'implication des Vincennes et Vincennes dans la vie et le développement de leur cité tout en valorisant le potentiel de l'épargne citoyenne au service de l'action publique locale.**

Au travers de cette démarche, Vincennes donne l'opportunité à ses habitants d'**être à la fois des investisseurs de l'intérêt général et des acteurs engagés dans la fabrique de leur propre territoire.**

### Un placement d'intérêt local, transparent et... rémunéré

Le principe de ce financement participatif est simple : tout citoyen prête une somme d'argent à la hauteur de ses moyens. L'ensemble des souscriptions est alors consolidé pour former **un prêt collectif global auprès de la collectivité** de même rang que les banques. Les fonds collectés sont utilisés à pour financer les restaurations puis sont remboursés à chacun avec intérêts. Il ne s'agit ni d'un don, ni d'un impôt, mais bien d'un produit d'épargne contracté avec (et pour) sa ville.

Au travers de ce dispositif engagé, Vincennes propose donc **un placement qui valorise l'épargne citoyenne en la mettant en action sur un projet local.**

Les principales caractéristiques du placement sont :

- **accessible à tous** : tout citoyen peut participer dès le premier euro;
- **ouvert** : un maximum de 5 000 € investi par investisseur;
- **rémunéré à un taux attractif** : 2,5% fixe annuel brut;
- **fiable** : des remboursements assurés en 5 échéances annuelles ;
- **transparent** : 100% des fonds levés seront affectés à la restauration;
- **confidentiel** : l'identité et les montants des prêteurs sont protégés;
- **sécurisé** : une plateforme agréée par les autorités financières françaises

Après impôts, la rémunération nette est de 1,75% pour ceux soumis à l'impôt sur les revenus et est bonifié à plus de 2% pour les autres. Avec la baisse récente du Livret A, **s'investir dans l'intérêt local a rarement été aussi rémunérateur.**

### Un nouveau catalyseur de liens entre les citoyens et leur territoire

Ce financement en circuit court noue un lien nouveau entre les citoyens et leur collectivité :

- d'un côté, les Français placent leur épargne sur un produit transparent, fiable et rémunérateur ayant un impact direct sur leur vie du quotidien et l'attractivité de leur lieu de vie ;
- de l'autre, Vincennes valorise son patrimoine avec l'implication direct de ses habitants tout en profitant de conditions de financement compétitives.

Déjà près de  
50 000 €  
en moins de  
10 jours !

Lancée le 4 septembre,  
la levée de fonds  
atteint déjà 25% de son  
plafond maximum à  
200 000 €

# LE PROJET EN QUELQUES MOTS

## LA VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL VINCENNOIS FINANCÉE EN CIRCUIT COURT PAR SES CITOYENS

Vincennes lance le 1<sup>er</sup> emprunt citoyen d'envergure en Île-de-France et permet à ses habitants de donner du sens à leur épargne en devenant acteur de la préservation du patrimoine culturel de leur territoire de vie.

“*Nombreux sont les Vincennois qui nous expriment régulièrement leur souhait d'agir pour la préservation de leur cadre de vie. Ce projet est gagnant/gagnant : il l'est pour la Ville comme pour les habitants, avec un retour sur investissement concret et visible.*

Charlotte LIBERT, Maire de Vincennes



### Un projet de valorisation du patrimoine commun...

Vincennes engage une nouvelle étape d'embellissement de son exceptionnel patrimoine classé aux monuments historiques : **la restauration d'œuvres d'art présentes à l'intérieur de l'Hôtel de ville.**

Ce nouveau chapitre de rénovation concerne **les 2 imposantes peintures (10 m x 5 m) qui ornent les galeries du péristyle au 2<sup>e</sup> étage** : "Vincennes aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles" de Charles Fouqueray ; et "Une chasse de Louis XIV dans le bois de Vincennes" de Jacques Martin-Ferrières. L'objectif est de **valoriser ces précieux témoins culturels de l'identité forte de la cité royale, forgée par son histoire.**

Une étude est en cours sous l'égide d'un architecte en chef des Monuments historiques. Sans attendre les résultats, une première **enveloppe de 200 000 €** a d'ores et déjà été votée compte tenu des premiers constats. **Un investissement essentiel pour l'avenir de ces biens culturels que la Ville a choisi de financer par un dispositif inédit : donner l'opportunité aux citoyens d'être les investisseurs de leur patrimoine commun.**

### ...dans lequel l'épargne citoyenne fait sens !

Au lieu de solliciter les banques classiques, la Ville propose **à ses habitants et à tous les amoureux du patrimoine de financer directement le projet grâce à un placement financier simple, transparent et rémunéré.**

Concrètement, **chacun place le montant de son choix** jusqu'à 5 000 €, sans frais d'investissement. Les souscriptions individuelles sont consolidées pour former un prêt collectif global de même rang que les emprunts bancaires. **Le capital est rémunéré à un taux fixe annuel de 2.5% brut** et remboursé avec les intérêts chaque année pendant 5 ans.

**Un financement en circuit court pour devenir acteur de la valorisation du patrimoine commun tout en bénéficiant d'un rendement sécurisé** plus rémunérateur que la plupart des livrets réglementés comme le Livret A.

### Budget des restaurations

minimum

200 K€

### Emprunt citoyen

Jusqu'à

200 K€

### Caractéristiques du placement

Taux fixe brut

2.5%  
annuel

Echéances

Tous les

12 mois

Maturité

5 ans

Montant indiv.

de

1€

à

5 000€

# AVANTAGES POUR LES CITOYENS



## INVESTIR DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Contribuer  
concrètement à  
préservation du  
patrimoine et des  
biens communs.

## DONNER DE LA VALEUR À SON ÉPARGNE

Mettre du sens dans  
son épargne tout en  
étant rémunéré à taux  
d'intérêt fixe.



## VALORISER LE CIRCUIT COURT

Financer l'action  
publique locale et  
re-territorialiser les  
bénéfices.

## DÉVELOPPER SON TERRITOIRE

Augmenter  
l'attractivité de sa  
zone de vie et  
contribuer à son  
rayonnement.



## UNE PLATEFORME DE FINANCEMENT DÉDIÉE À L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Villyz est la plateforme leader du financement citoyen des acteurs publics locaux.

Nous leur permettons d'engager les citoyens et les entreprises dans leur action publique en ouvrant de manière simple et transparente le financement des projets qui façonnent l'avenir de nos territoires.

Au-delà de la dynamique nouvelle qu'elles créent, nos solutions de financement engageantes défient aussi les taux des financeurs institutionnels classiques.



Porteurs de projets publics

Dons  
défiscalisés



Prêts avec  
intérêt



Entreprises



Citoyens

## DES SOLUTIONS ADAPTÉES POUR TOUT LE SERVICE PUBLIC

Plusieurs millions d'euros ont déjà été financés par des milliers de citoyens-investisseurs en faveur de projets variés : transition, mobilité, culture, santé, social...

Découvrez tous nos projets sur [Villyz.fr](https://villyz.fr)



## DES SOLUTIONS POUR TOUS LES ACTEURS PUBLICS

Nous accompagnons les collectivités, entreprises publiques locales (sociétés d'économie mixte, sociétés publiques locales, SDIS) et établissements de santé dans tous leurs défis territoriaux.

- Santé
- Transition écologique et alimentaire
- Culture et patrimoine
- Education
- Urbanisme et mobilité
- Développement économique et emploi local

## VILLYZ EN 3 VALEURS CLÉS



**Transparence** : chaque citoyen peut investir dès 1€ auprès d'un porteur de projet et devenir acteur d'un projet de territoire. L'argent est fléché à 100% vers le projet choisi.

**Engagement** : nous faisons converger les intérêts citoyens avec l'intérêt général. Chaque euro investi est un vecteur de cohésion entre tous les acteurs d'un territoire.



**Sécurité** : Villyz est la première plateforme française à avoir reçu l'agrément de Prestataire de Services de Financement Participatif de la part de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

# VOS CONTACTS

**Olivier TOUZEAU**  
**Directeur de la Communication**  
Ville de VINCENNES  
06 29 02 04 12  
otouzeau@vincennes.fr

**Arthur MORAGLIA**  
**Président**  
Villyz  
06 59 57 41 76  
arthur.moraglia@villyz.fr

## Comment participer ?

En vous rendant sur la plateforme  
de financement Villyz

[www.villyz.fr/projets](http://www.villyz.fr/projets)

Une question sur l'investissement ?

[contact@villyz.fr](mailto:contact@villyz.fr)



J-78 Collectivité locale



**Restauration du patrimoine culturel vincennois**  
Vincennes (94)

100 000€ recherchés  
54510€ collectés

Epargnez dans la valorisation d'œuvres d'exception, témoins de l'histoire de la ville

2.5% par an Prêt rémunéré

Découvrir

